

Justificatif généré le 19/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

19/04/2022

Département de publication :

(93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=287951>

N° d'annonce :

601639

## DEMAIN ES

Société par actions simplifiée au capital de 228.120 €

**Siège social** : 95, avenue du Président Wilson 93108 MONTREUIL CEDEX

824 274 534 R.C.S. Bobigny

Suivant acte sous seing privé constatant les décisions des associés de DEMAIN ES (la « Société ») en date du 1er avril 2022, il a été décidé :

- de créer deux catégories d'actions de préférence dites « actions de préférence Unkle T2 » ou « ADP Unkle T2 » et « actions de préférence Unkle T3 » ou « ADP Unkle T3 » ;

- une augmentation de capital par apport en nature d'un montant nominal global de 0,40 €, ayant pour effet de porter le capital social de 228.120 € à 228.120, 40 €, par voie d'émission de :

(i) deux (2) ADP Unkle T2 nouvelles, d'une valeur nominale unitaire de 0,10 € et assorties d'une prime d'apport de 2.573.467,90 € par ADP Unkle T2 ; et

(ii) deux (2) ADP Unkle T3 nouvelles, d'une valeur nominale unitaire de 0,10 € et assorties d'une prime d'apport de 1.907.811,90 € ;

En outre, il a été :

- constaté la réalisation de l'augmentation de capital par apport en nature.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de Bobigny

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeG4Ool6s**



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeG4Ool6s>